

«Il est impératif de proposer un changement»

Pasquale Zarra, nouveau directeur général de lemania –

pension hub, nous livre sa vision de la prévoyance professionnelle en Suisse romande.

Pasquale Zarra, vous dirigez lemania – pension hub depuis le mois d'août dernier. Comment se déroule cette nouvelle aventure professionnelle?

J'ai travaillé par le passé pour d'autres prestataires qui proposaient des solutions similaires dans les 2^e et 3^e piliers, mais ils étaient résolument moins orientés vers le numérique. Cette différence a suscité mon intérêt. Comme beaucoup de choses ont été mises en place avant mon arrivée, il s'agit surtout pour moi de consolider les liens avec nos différents partenaires actifs dans la digitalisation.

Les plateformes digitales, est-ce un passage obligé pour les acteurs de la prévoyance professionnelle?

Je le pense. En revanche, les niveaux de développement seront différents. Ils dépendront des situations particulières des assurés et de leurs caisses, car toutes n'ont pas besoin de fournir les mêmes informations.

Face à cette digitalisation, à quelles difficultés êtes-vous confronté?

Le côté «onboarding» permet une simplification et une plus grande rapidité dans de nombreuses procédures, comme par exemple l'accès à divers produits d'investissement. Le seul bémol, à mon sens, réside dans certaines longueurs administratives que l'on ne peut pas automatiser totalement, à l'instar de la réception des fonds et de leur traitement.

Tout faire par internet, n'est-ce pas se couper de la relation humaine?

Notre plateforme est utilisée par des intermédiaires, tels des courtiers et des gérants, et moins par les assurés directement. De fait, le contact humain est moins important. Cela dit, si un mail ou un coup de fil ne suffit pas, on peut parfaitement se rencontrer.

On voit bien l'importance qu'est en train de prendre le numérique. Au-delà de cela, quel regard portez-vous sur la prévoyance professionnelle en Suisse romande, vous qui évoluez dans ce secteur depuis près de 30 ans?

Avec le recul, je me rends compte que le milieu romand de la prévoyance est tout petit et que tous les acteurs, bien que nombreux, se connaissent. Cette situation offre un marché assez concurrentiel, comme en Suisse alémanique.

On évoque souvent l'existence d'un «Röstigraben» en matière de prévoyance professionnelle. Vous qui êtes originaire de Lucerne, mais romand d'adoption, comment voyez-vous les choses?

Il y a des différences culturelles, mais pas aussi flagrantes qu'on semble le dire. Si les chemins empruntés et les explications des experts des caisses sont différents d'un côté ou de l'autre de la Sarine, la finalité est toujours la même: assurer un certain niveau de revenu après la retraite.

Comment cette différence se matérialise-t-elle?

La réalité du terrain me fait dire que les Alémaniques sont plus prudents, stricts

et vont aussi plus vite que les Romands dans la mise en place des mesures qui ont été décidées.

Partout en Suisse, on voit l'émergence de caisses de pensions de plus en plus grosses. Est-ce une fatalité?

Les fondations collectives sont en effet en augmentation, car elles permettent aux entreprises qui gèrent leur propre caisse de pensions de diminuer leurs charges administratives. En outre, le bénévolat assuré jadis par les chefs des finances semble un modèle en voie de disparition. Ce regroupement ne me semble toutefois pas représenter un risque.

Ces derniers temps, on a beaucoup évoqué la prévoyance professionnelle sous la Coupole. La réforme LPP propose notamment un abaissement du taux de conversion minimal de la prévoyance professionnelle obligatoire et l'accompagne de compensations pour éviter une baisse des rentes des personnes concernées. Qu'en pensez-vous?

Il est impératif de proposer un changement, sans quoi la situation se péjorera, comme nous pouvons le voir en ce moment en France, où des changements auraient dû avoir lieu depuis longtemps. Je vois aussi d'un bon œil le passage à deux taux de cotisation d'épargne, car cela simplifie les choses. Reste maintenant à savoir si le peuple dira oui. Je suis en revanche plus dubitatif face aux propositions de réforme qui rapprochent le 1^{er} et le 2^e pilier. Evidemment, je comprends que, d'un point de vue politique,

«Si les chemins empruntés et les explications des experts des caisses sont différents d'un côté ou de l'autre de la Sarine, la finalité est toujours la même: assurer un certain niveau de revenu après la retraite.»

il est nécessaire de trouver un compromis pour faire passer la réforme, mais cela renvoie l'image d'un arrosage général, dont il ne faudrait pas prendre l'habitude. Il est important que le 2^e pilier ne coûte pas trop cher et amène une vraie plus-value.

Vous évoquez le besoin de simplifier les choses. Est-ce impératif pour mieux impliquer les assurés?

Oui. Tout comme il est capital d'informer et de former les assurés régulièrement.

Comment y parvenir?

Il faudrait commencer tôt. Pourquoi pas à l'école, dans le cadre d'un module sur les questions financières? Ensuite, la communication devrait se poursuivre de manière continue.

Ne faudrait-il pas mettre le 2^e pilier davantage en avant lors des entretiens d'embauche?

Je ne suis pas sûr que l'argument soit percutant face à une personne âgée de 20 ans. Quand on est jeune et beau, on s'y intéresse souvent moins! Cet argument gagne en revanche en importance par la suite, grâce à la couverture de risque pour famille et enfants, ainsi qu'au financement paritaire ou plus important que prend en charge l'employeur.

On évoque souvent un déficit de communication dans le secteur de la prévoyance professionnelle. Est-ce justifié?

C'est une réalité. Il est certain que les informations présentes sur les sites des acteurs officiels ne sont pas toujours faciles à comprendre. Cela dit, la matière n'est pas non plus aisée à appréhender. En vue des votations à venir, il est d'ailleurs important que ceux qui iront aux urnes puissent choisir en connaissance de cause, sans que des promesses irréalisables ne soient faites par le milieu politique.

Hormis des efforts en matière de communication, comment le 2^e pilier pourrait-il redorer son blason?

Je ne pense pas que son image soit si écornée que cela. Les gens sont conscients que le 2^e pilier a sa place en complément du 1^{er} pilier. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer, sans quoi



lemania – pension hub se présente comme l'unique plateforme de prévoyance en Suisse 100 % digitalisée au niveau du «onboarding» – à savoir l'ouverture de comptes, le choix des placements, la signature digitale, etc. – et intégrant une ombrelle collective de fonds de placement OPP 2 multi-gérants.

Pasquale Zarra est, depuis le mois d'août dernier, le directeur général de cette structure qui fonctionne depuis 2019 comme un pool de prestataires en prévoyance. Quelques mois après son entrée en fonction, cet homme d'expérience de 55 ans nous livre sa vision de la situation du 2^e pilier en Suisse romande.

beaucoup de retraités seraient fortement exposés à la précarité. Il est important qu'il ne soit pas repris par l'Etat, comme l'est le 1^{er} pilier, car il varie beaucoup plus au gré des situations particulières et des changements de vie. Ces deux piliers répondent à des idées et des devoirs différents. La prévoyance professionnelle revêt une dimension sociale importante, que ce soit au moment de la retraite ou grâce à sa couverture des risques en cas de décès et d'invalidité.

Vous croyez donc à l'avenir de la LPP ...

Dur comme fer! Notre système de prévoyance est très bon et son importance demeure, même si tout le monde ne s'en rend pas forcément bien compte. |

Interview: Frédéric Rein